

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Grand Besançon Métropole, Numéro national d'identification : 24250036100017, 4 rue Gabriel Plançon, La City, 25043, BESANCON, F, Téléphone : (+33) 3 81 87 88 89, Courriel : agglomeration@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.grandbesancon.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.grandbesancon.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.grandbesancon.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches.grandbesancon.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Exploitation et gestion de la base de loisirs et du camping d'Osselle

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 55200000

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le concessionnaire assurera la gestion, l'exploitation et l'animation de la base de loisirs / camping, dans le cadre des missions définies au contrat

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 2 000 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Exploitation et gestion de la Base de loisirs et du camping d'Osselle

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 55200000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution : Osselle

II.2.4) **Description des prestations** : Il s'agit d'une procédure " ouverte " qui implique la transmission de la candidature et de l'offre dans les conditions fixées par le Code de la commande publique et le règlement de la consultation. Les modalités particulières de la consultation sont précisées à l'Article 1.2 du règlement de la consultation. Les candidats transmettent simultanément dans un seul et même pli : - une première enveloppe numérique comprenant un dossier de candidature afin de permettre à Grand Besançon Métropole d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat et l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Le

II.2) DESCRIPTION

contenu de cette première enveloppe numérique est fixé à l'Article 3.4.1 du règlement de la consultation. - une seconde enveloppe numérique comprenant un dossier d'offre constitué des éléments administratifs et juridiques, techniques, économiques et financiers de l'offre du candidat pour mener à bien les missions, objet de la présente procédure. Le contenu de cette seconde enveloppe numérique est fixé à l'Article 3.4.2 du règlement de la consultation.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2 000 000 euros

II.2.7) Durée de la concession

Début : 1^{er} juin 2024 - Fin : 31 décembre 2028

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Pièce 1 : Lettre de candidature : nom, raison sociale, coordonnées, adresse courriel du candidat/membre du groupement le cas échéant, personnes ayant qualité pour engager le candidat. (DC1/DC2 ou eDume). En cas de groupement, la lettre de candidature doit impérativement permettre l'identification : - de la composition du groupement avec les coordonnées de chacun des membres du groupement; - du mandataire, avec le cas échéant son habilitation à signer l'offre du groupement ; - de la nature du groupement. Pièce 2 : Déclaration sur l'honneur attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique ; - Être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Une copie des jugements pour les candidats en redressement judiciaire. - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du code de la commande publique, sont exacts. Le candidat pourra utiliser le formulaire DC1 disponible sur le site de la DAJ (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). Pièce 3 : un extrait K bis. Pièce 4 : Présentation synthétique du candidat, et notamment des relations entre la structure locale d'exploitation proposée et les instances régionales et nationales du candidat. Pièce 5 : Attestation d'assurances responsabilité civile et professionnelle. Pièce 6 : Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents, ainsi que le prévoit l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés et contrats de concession.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat produira toutes pièces permettant d'apprécier ses garanties financières.

Le candidat devra obligatoirement produire : Pièce 7 : Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles objets de la délégation envisagée au cours des 3 derniers exercices clos. Pièce 8 : Bilans et comptes de résultat pour les 3 derniers exercices clos du candidat. Etant précisé que les sociétés ou associations en cours de constitution ou nouvellement créées peuvent prouver leur capacité économique et financière par tout autre document équivalent (déclaration de banque, etc.).

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Pour justifier de ses capacités techniques et professionnelles, le candidat devra produire un dossier de candidature contenant les éléments suivants :

Pièce 9 : Références acquises par le candidat au cours des 3 dernières années dans le domaine d'activité considéré, (le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la concession et à assurer la continuité du service), Pièce 10 : Descriptif des capacités techniques et des moyens humains dont le candidat dispose pour assurer l'exploitation et la continuité du service public. De façon générale, les candidats pourront présenter dans leur dossier de candidature des renseignements et pièces complémentaires, qu'ils jugeraient utiles pour démontrer leurs capacités et pour l'appréciation de leur candidature.

III.2) Conditions liées à la concession

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Le candidat pourra répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques. Dans ce cas chaque membre du groupement devra produire l'ensemble des pièces exigées ci-après, à l'exception de la lettre de candidature (un DC1 par groupement). En cas d'attribution à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour la présente concession et ne peut présenter une offre pour la présente concession en agissant à la fois en tant que candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

26 septembre 2023 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des candidatures et offres. En cas de nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : grand besançon metropole La City – 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon Cedex Les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles : Word, excel, pdf... La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Une visite facultative des ouvrages et installations est organisée à l'intention des candidats en semaine 36, soit entre le 4 et le 8 septembre 2023. Tous les candidats seront conviés à cette visite. A cet effet, les candidats devront prendre contact avec le Service Tourisme de Grand Besançon Métropole au 03.81.87.88.61 avant le 1^{er} septembre pour fixer les créneaux horaires de visite. Cette visite a pour seul objet de permettre aux candidats de visualiser le site. Toutefois, concernant les équipements, des travaux sont en cours et ne seront pas terminés à cette date. Ils auront court jusqu'au printemps 2024. Le site ne sera donc pas dans sa configuration finale, tel qu'il sera remis au concessionnaire. La visite n'a pas pour objet d'apporter aux candidats des renseignements complémentaires à ceux donnés au dossier de la consultation ni de répondre à des questions particulières, en respect du principe d'égalité entre les candidats. Les questions

VI.1) RENOUELEMENT

éventuellement soulevées par cette visite devront être posées par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>, conformément aux dispositions de l'article 6 du règlement de la consultation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 82 60 00, Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.besancon.tribunal-administratif.fr>